



Vie des cabinets

Deux nouveaux avocats chez Simon et associés à Lyon



M^e Denis di Léonardo



M^e Pascale Perrin

Le cabinet d'avocats Simon et associés, implanté à Paris et à Lyon, vient d'enregistrer les arrivées de **M^e Denis di Léonardo**, 59 ans, en qualité d'associé, et de **M^e Pascale Perrin** en qualité d'avocate, 31 ans, inscrite au barreau de Paris.

Me di Léonardo, spécialiste de droit fiscal, a débuté sa carrière comme vérificateur à la direction régionale des impôts à Lyon avant d'exercer à Paris en 1986 comme conseil juridique et fiscal puis comme avocat au sein du cabinet Bontoux et associés. Depuis 1992, il exerçait comme indépendant avant de rejoindre le cabinet Simon et associés cette année et de créer avec Danièle Siboni le pôle d'expertise en droit fiscal. Denis di Léonardo est par ailleurs consul honoraire d'Albanie pour la

région Rhône-Alpes et fondateur de la chambre de commerce France-Albanie

Pascale Perrin a débuté sa carrière à Lyon au cabinet Aeres devenu Colbert puis en 2007 a rejoint le cabinet Bignon et Lebray au sein du département droit fiscal et fusions/acquisitions. C'est cette année qu'elle rejoint le pôle droit fiscal du cabinet Simon et associés.

« Ces intégrations vont nous permettre de poursuivre la stratégie de développement du cabinet à Lyon et à Paris, mais également à Nantes et Montpellier et dans d'autres villes », explique Jean-Charles Simon, associé gérant du cabinet.

Simon et associés compte désormais 9 associés et une trentaine d'avocats et de juristes à Paris et à Lyon.